

GUIDE GÉNÉRALE DANS PARIS

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649095285

Guide générale dans Paris by Various

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

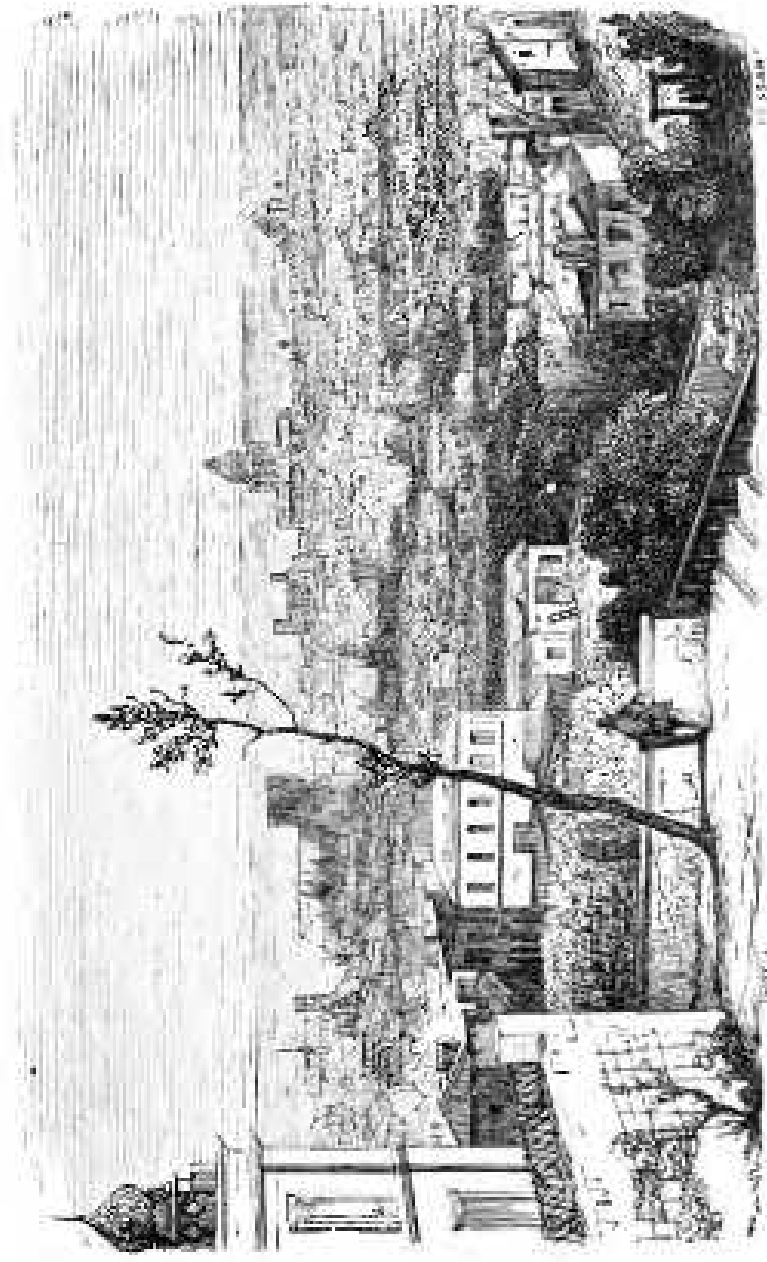
Edited by Trieste Publishing Pty Ltd.
Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

www.triestepublishing.com

VARIOUS

GUIDE GÉNÉRALE DANS PARIS



Paris à vol d'oiseau vu des hauteurs de Montmartre.

GUIDES ILLUSTRÉS A 1 FRANC.

GUIDE

GÉNÉRAL

DANS PARIS

I. — L'ARRIVÉE. — LES HOTELS.

A peine arrivé à Paris, dans la gare du chemin de fer, l'étranger doit songer à réunir son bagage et à le faire visiter par les employés de l'octroi. Qu'il se garde bien de faire au visiteur les articles prohibés, s'il en a parmi ses effets, car il serait exposé à une condamnation ou tout au moins à une confiscation.

Quand la douane a marqué, à l'aide de sa craie blanche, son chiffre cabalistique sur les bagages, l'étranger pense tout d'abord à se diriger vers un hôtel. Dans la cour du chemin de fer, il trouve des voitures dites de remise à 1 fr. 75 cent. la course, des fiacres à 1 fr. 25 cent., et des *Milords* (cabriolets à quatre roues) à 1 fr. 10 cent. Contrairement à l'usage établi en Angleterre, en Allemagne et dans quelques autres pays, où le tarif de la voiture de place est réglé sur le nombre des voyageurs, le prix de ces voitures ne varie pas en France, quel que soit le nombre des personnes. Ainsi trois per-

sonnes dans un fiacre ne paieront pas plus cher qu'une seule.

Avant d'arrêter dans son esprit le quartier où il veut habiter, l'étranger doit consulter ses goûts, ses ressources et ses occupations. Il importe qu'il se loge, autant que possible, dans le voisinage des lieux où il peut avoir affaire. Voyage-t-il pour son plaisir? qu'il se tienne près des boulevards, à deux pas de l'Opéra et de l'Opéra-Comique, à trois pas du Théâtre-Italien. Veut-il éviter le bruit des voitures, le fracas des grandes artères? qu'il choisisse de préférence le faubourg Saint-Germain ou les rues transversales du faubourg Saint-Honoré. Est-il négociant? le quartier de la Bourse est son fait.

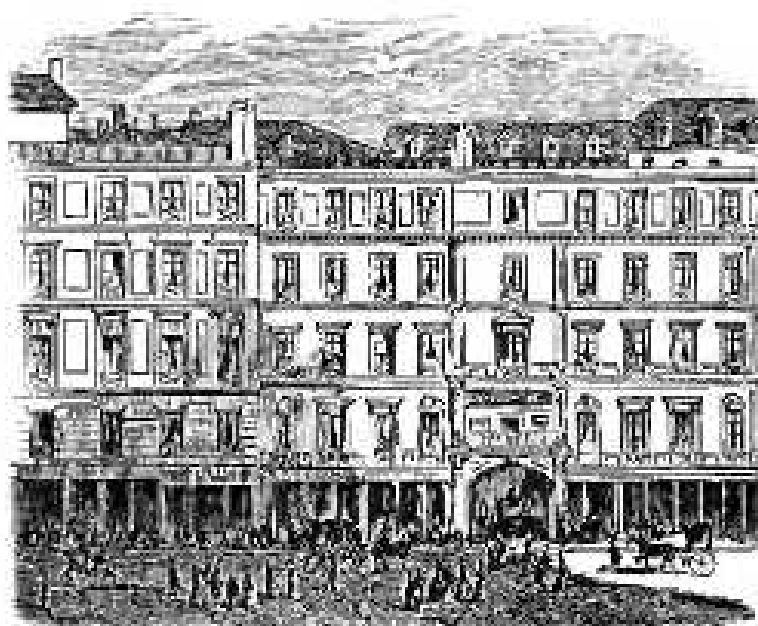
Abordons maintenant l'important chapitre du budget.

Paris est une ville tout exceptionnelle, où l'on peut vivre à raison de 3 fr. et de 100 fr. par jour. Tel hôtel vous offrira un appartement de 3 et même de 4,000 fr. par mois, tel autre vous donnera une modeste chambre pour 1 fr. 50 cent. ou 2 fr. par journée.

Les hôtels de la première catégorie sont l'*Hôtel des Princes*, rue Richelieu; l'*Hôtel de Paris*, même rue; l'*Hôtel du Rhin*, place Vendôme; l'*Hôtel Maurice*, surtout fréquenté par les Anglais, rue de Rivoli; l'*Hôtel de la Terrasse*, même rue; l'*Hôtel Windsor*, même rue, etc., etc. Les Champs-Élysées ont aussi deux ou trois hôtels de premier ordre.

Du reste, la nomenclature des nombreux hôtels de Paris ne saurait prendre place dans cet ouvrage. L'étranger, en descendant dans un de ces établissements qui foisonnent dans toutes les rues, demande les prix, et accepte ou repousse les conditions qui lui sont proposées. Qu'il n'oublie pas, s'il ne tient pas à loger absolu-

ment dans un des cinq ou six hôtels de premier ordre, qu'il peut toujours trouver dans un hôtel de belle apparence, propre et confortable, une jolie chambre pour 3, 4 et au plus 5 fr. par jour. Il y a dans les environs du Palais-Royal quelques hôtels bien tenus, où la chambre n'excède pas le prix de 2 fr. L'impôt dit de *service*, en usage en Belgique et en Allemagne, n'existe pas dans les



Hôtel des Princes.

hôtels parisiens. On donne en partant un pourboire au garçon, mais le service est compris dans le tarif de la chambre ou de l'appartement.

S'agit-il d'une famille entière ? elle fera mieux, si elle veut séjourner pendant quelque temps à Paris, de louer un appartement garni. Elle trouvera dans cet appartement une cuisine, de la vaisselle, tous les objets nécessaires

à l'installation d'un ménage. Pour 250 ou 300 fr. par mois, on peut assez facilement se procurer un petit appartement garni, composé d'un salon, d'une chambre à coucher, d'une salle à manger et d'une cuisine, avec cabinets.

Le prix de ce genre d'appartements varie selon les quartiers et les étages où ils sont situés.

Dans les environs des boulevards, on a un grand appartement meublé pour 1,000 ou 1,200 fr. par mois (deux chambres à coucher, salon, salle à manger, cabinet de toilette, cuisine, chambres de domestiques).

Le même appartement, dans le faubourg Saint-Honoré, dans le faubourg Saint-Germain, se louerait pour 4 ou 500 fr. par mois.

II. — CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

Avant d'initier le visiteur à la connaissance des restaurants et des tables d'hôte, il importe de le mettre en garde contre la race de forbans pelis autant qu'intéressés qui ne demandent qu'à le dépouiller avec l'urbanité la plus parfaite.

Les tribulations financières du touriste commencent, s'il n'y prend garde, au moment même où il met le pied sur le sol parisien, si l'on peut appeler parisien le terrain cosmopolite de la gare du chemin de fer où se rencontrent les innombrables échantillons de la race humaine.

À peine la craie du préposé de l'octroi a-t-elle marqué ses bagages du *laissez-passer* de rigueur, que trois ou quatre écumeurs de mer montent à l'abordage :

— Monsieur, une chambre garnie bien située? —
Monsieur, un guide! — Monsieur, un interprète! — Où faut-il porter les effets de Monsieur? — Une voiture de

remise à Monsieur? — Et chacun, rivalisant d'importunité, se presse autour du nouveau débarqué, considéré comme une mine à extorsions, comme un Sacramento de pourboires, comme une Californie de gratifications. Le malheureux, ahuri, les poches bourrées de cartes-adresses, cherche ses malles, et les voit emportées par des mains inconnues. Il les suit, et le premier pas est fait; s'il n'y met bon ordre, notre visiteur aura bientôt perdu son libre arbitre. Le navire marchand est amariné, sa cargaison va passer à bord du corsaire.

Dans la série des contributions indirectes dont cet infortuné sera successivement frappé, s'il ne prend pas un parti énergique dès le premier jour, le pourboire occupe la première place; c'est l'impôt des boissons appliqué à ce budget extra-légal; seulement, ici les boissons ne sont plus la cause, mais le prétexte.

Le voyageur est donc installé dans un hôtel garni. Là, en compagnie d'un certain nombre de gens étrangers comme lui, il fait connaissance avec le menu de la table d'hôte. Un serviteur *omnibus* se met à ses ordres, bat ses habits, balais sa chambre, fait son lit et fait semblant de remplir divers offices d'intérieur ou d'extérieur, commissions, courses, etc. Le loyer est honnête et suffit au maître de l'hôtel pour réaliser de beaux bénéfices, même en salariant convenablement tout son monde. Or, admirez l'avidité humaine : votre garçon avait un fixe, il aspire à un éventuel, hypothéqué sur sa complaisance, sa bonne humeur, son zèle, en dehors des exigences du service habituel, et enfin sur la libéralité du locataire. Souvent, grâce à d'ingénieux procédés d'extorsion polie, l'éventuel se régularise et dépasse le revenu primitif. Le patron se ravise : suppression de gages, et voilà le garçon

qui ne peut plus compter que sur son habileté. Dès lors, si des conventions préalables n'ont pas été faites, un tarif extra-réglementaire s'additionne au tarif inscrit sur la carte de l'établissement : tant pour telle chose, tant pour telle autre ; droit de péage à la barrière, je veux dire à la porte d'entrée, passé minuit ; droit de courtage sur toutes les emplettes du contribuable ; droit de reconnaissance à propos de la moindre course, du moindre renseignement. Rien de plus fécond que l'imagination de ces officieux, réduits pour vivre à leur industrie ; elle a été si loin, que les maîtres sont intervenus. Mais ils se sont bien gardés de prendre le parti des victimes ; ils ont préféré partager leurs dépouilles, et il est certains hôtels où ils comptent de clerc à maître avec leurs garçons, en s'attribuant la part du lion.

Voilà l'étranger prévenu ; qu'il prenne bien ses précautions.

Puisque nous en sommes sur ce chapitre, épuisons-le tout de suite pour n'avoir plus à y revenir.

En sortant de ce chez soi, le voyageur serait bien aise de visiter la ville de Paris, mais c'est en vain que, par un motif louable d'économie, il voudrait se renseigner de rue en rue et faire usage de la marche, le plus primitif des moyens de locomotion. Le Parisien à qui l'on demande le chemin vous répond par une pantonime et un langage qui eussent déroulé Sterne bien mieux encore que les beaux yeux de la jolie mercière ; — Deuxième à droite ; quatrième à gauche ; tout droit devant vous. — Le ministère ! prenez à gauche, suivez, tournez à droite et vous y êtes. — Il faut retenir cela dans l'ordre. Mille fois pour une, l'on prend la troisième à gauche au lieu de la quatrième, et tout l'itinéraire est